



شبكة المعلومات الجامعية

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ



شبكة المعلومات الجامعية
@ ASUNET



شبكة المعلومات الجامعية التوثيق الالكتروني والميكرو فيلم



شبكة المعلومات الجامعية

جامعة عين شمس

التوثيق الالكتروني والميكرو فيلم

قسم

نقسم بالله العظيم أن المادة التي تم توثيقها وتسجيلها
علي هذه الأفلام قد أعدت دون أية تغيرات



يجب أن

تحفظ هذه الأفلام بعيدا عن الغبار

في درجة حرارة من ١٥-٢٥ مئوية ورطوبة نسبية من ٢٠-٤٠%

To be Kept away from Dust in Dry Cool place of
15-25- c and relative humidity 20-40%

بعض الوثائق الأصلية تالفة

بالرسالة صفحات لم ترد بالاصل



UNIVERSITÉ DE AIN CHAMS
FACULTÉ AL-ALSUN
DÉPARTEMENT DE FRANÇAIS

B7olo

**LA STRUCTURE SOCIALE DANS LES
POSSESSIONS FRANÇAISES D'OUTRE-MER DE 1685
À 1848 D'APRÈS LES RÉCITS DE SIX VOYAGEURS**

Thèse de Doctorat présentée par :

Nour Mohamed El Garhy EL SOBKY

Sous la direction du :

Prof. Dr. Amin Sami WASSEF

*Professeur émérite de civilisation française
Faculté AL-ALSUN-Université d'Ain Chams*

Prof. Dr. Hanaa Fahmi GABRA

*Professeur émérite de littérature française
Faculté des Lettres - Université du Caire.*

2000

الرسالة الخالية من الاخطاء
هنا وفي



البنية الاجتماعية في الممتلكات الفرنسية فيما وراء البحار في الفترة

من عام ١٦٨٥ إلى ١٨٤٨ من خلال روايات ستة رحالة

أسم الطالب : نور محمد الجارحي السبكي

الدرجة العلمية: الدكتوراه

القسم التابع له: قسم اللغة الفرنسية

أسم الكلية: الألسن

الجامعة: عين شمس

سنة التخرج : ١٩٩٣

سنة المنح: ٢٠٠٠

*Je dédie ces pages à ma mère -**BOTHINA MOHAMED EL KOT**- qui
a souffert pour moi, avec moi et à cause de moi.*

Remerciements

En premier lieu, je dois rendre hommage à mon professeur DR/AMIN SAMI WASSEF qui a suivi de très près les diverses phases de l'élaboration de cette recherche. Les conseils qu'il m'a prodigués ont guidé mes premiers pas dans les domaines épineux de la spéculation intellectuelle ; les efforts qu'il a déployés m'ont évité bien des tâtonnements et m'ont permis de mener à bien la présente étude.

Je dois exprimer ma gratitude, à mon professeur /DR. HANAA FAHMI GABRA dont l'accueil et les conseils bienveillants m'ont tellement aidé. Ses avis m'ont orienté dans notre étude vers des domaines nouveaux.

Je remercie enfin tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, m'ont aidé dans mes investigations.

ABSTRACT

Cette étude repose sur les structures sociales dans les possessions françaises d'Outre-Mer de 1685 à 1848 d'après les récits de six voyageurs : *Voyage à l'île de France* de BERNARDIN DE SAINT-PIERRE ; *Voyage d'un Suisse dans différentes colonies d'Amérique* de CHANTRANS ; *Voyages en Guinée et dans les îles Caraïbes en Amérique* de ISERT.; *Voyage en Amérique* de CHATEAUBRIAND ; *Voyage aux Îles de LABAT*, et *Aventuriers et boucaniers d'Amérique : Chirurgien de la flibuste de 1666 à 1672* de GEXMELIN.

Résumé

Résumé

Au cours du XVI^e siècle, les nations impérialistes commençaient une véritable ruée vers le Nouveau-Monde. Les Portugais et les Espagnols, les Anglais et les Français jetaient la base d'immenses empires coloniaux. Les voyageurs trouvaient dans ces terres nouvelles un domaine nouveau pour leur curiosité.

De retour en France, tous ces itinérants ont voulu nous consigner leurs relations de voyage dans des récits attrayants où la réalité occupe une place importante.

Les récits de voyages que nous avons choisis nous donnaient une image quasi complète de la vie des colonies françaises d'Outre-Mer de 1685 à 1848. Le choix de ces deux dates limites peut être justifié parce que l'année de 1685 est celle de la promulgation de Code Noir qui réglemente les activités journalières alors que l'année 1848 est celle de l'abolition de l'esclavage dans les diverses possessions françaises d'Outre mer.

D'après ces relations de voyage, la société coloniale se caractérise par la diversité des races et même des idiomes. Le créole a pris une place saillante ces derniers. Il se caractérise surtout par le fait qu'il a créé une communauté de langue dont usent toutes les Antilles françaises et par ses particularités phonétiques dont la principale est la quasi impossibilité d'articuler les liquides L et R.

La société française d'Outre-mer se compose des *grands blancs*, des *petits blancs*, des *indigènes*, des *gens de couleur libres*, et enfin des *esclaves*.

Les *grands blancs* est cette couche sociale qui se composait des colons riches et des exploitants qui s'établissaient dans les colonies et y faisaient souche. Ils y formaient une sorte d'oligarchie par les prérogatives dont jouissait leur caste : ils possédaient de vastes domaines et exerçaient une pression économique et politique tant dans les colonies que dans la métropole. Ils considèrent les colonies comme une source des richesses considérables et un lieu de plaisir. A cause de leurs voyages continuels en France pour gérer leurs entreprises, ils administraient leurs plantations par l'entremise des porteurs de procurations, des gérants ou des hommes de couleur libres. Ils ne se rendaient que rarement aux colonies.

Quant aux *petits blancs*, ils formaient la catégorie la plus nombreuse et la moins fortunée de la race blanche aux colonies. Elle rassemblait les anciens engagés qui n'ont pas réussi à cultiver leurs parcelles de terre qu'ils ont obtenues contre la période de l'engagement. Ils étaient obligés de travailler comme gérants ou commandeurs dans les grandes habitations ou comme courtiers pour vendre les esclaves afin d'en tirer profit.

Les *indigènes* dans les colonies françaises dans la mer caraïbe menaient un mode de vie très simple et gagnaient leur pain de la pêche et de la chasse des animaux sauvages. Alors que les autochtones en Amérique du Nord entretenaient une bonne relation avec les colons français, basée sur l'échange des fourrures contre les produits manufacturés.

Quant aux *gens de couleur libres*, c'était les descendants des esclaves affranchis par leurs maîtres et des métis issus du concubinage

entre une femme esclave et un homme blanc. Ils travaillaient comme ouvriers ou artisans dans les grandes villes et les ports des colonies. Les femmes de couleurs libres ne trouvaient que la prostitution pour gagner leur vie.

Les esclaves noirs venaient au plus bas de l'échelle sociale dans les possessions françaises d'Outre-mer. La condition de ces ouvriers noirs était intolérable. Mais, ils supportaient avec patience la construction des colonies françaises. La dureté des maîtres d'une part et le racisme des lois augmentaient le malheur et la fatigue de ces infortunés.

La relation entre ces cinq classes se caractérisait par la supériorité de la race blanche sur les autres races ce qui tend à être vrai même jusqu'à nos jours.